



PREFET DE LA MAYENNE

RECUEIL DE DOCUMENTATION GENERALE  
ET DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DE LA PREFECTURE

-----  
12 août 2015

- Ordre du jour de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial du 24 août 2015.
- Arrêté du 2 juillet 2015 relatif à la présidence des conseils de discipline de la fonction publique territoriale dans le département de la Mayenne.



PREFET DE LA MAYENNE

Direction des politiques territoriales  
Bureau des affaires économiques et interministérielles

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE  
D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL**

Ordre du jour de la séance

Lundi 24 août 2015 – 14h00

**dossier n° 2015-02 «Enseigne THIRIET » à LAVAL**

Demande d'autorisation d'exploitation commerciale en vue d'obtenir l'autorisation préalable requise pour l'extension d'un ensemble commercial, situé Allée de la Chatrie à Laval (53000) et actuellement doté d'une surface de vente de 988 m<sup>2</sup>, par la création de 300 m<sup>2</sup> de surface de vente destinés à un magasin alimentaire à l'enseigne THIRIET. La surface de vente de l'ensemble commercial passerait de 988 m<sup>2</sup> à 1288 m<sup>2</sup>.

**Demande présentée par la Société Vmont Développement, agissant en qualité de propriétaire du bâtiment et de promoteur du projet, dont le siège social est situé rue Lavoisier à Brioude (43100).**



**ARRETE**  
relatif à la présidence des conseils de discipline  
de la fonction publique territoriale  
dans le département de la Mayenne

Le Président du Tribunal administratif de Nantes,

Vu la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 modifiée fixant les règles garantissant l'indépendance des membres des tribunaux administratifs ;

Vu le décret n° 97-859 du 18 septembre 1997 portant statut particulier du corps des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ;

Vu le décret n° 96-1040 du 2 décembre 1996 modifiant le décret n° 89-677 du 18 septembre 1989 relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux ;

**ARRETE**

**Article 1** : M. Julien Danet, conseiller au tribunal administratif de Nantes, est désigné pour présider les conseils de discipline de la fonction publique territoriale dans le département de la Mayenne.

**Article 2** : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Julien Danet, M. Frédéric Lesigne, premier conseiller au tribunal administratif de Nantes, est désigné comme président suppléant.

**Article 3** : Le présent arrêté sera publié au recueil des Actes Administratifs du département de la Mayenne et notifié aux autorités concernées du département de la Mayenne ainsi qu'aux magistrats désignés ci-dessus

Fait à Nantes, le 02 juillet 2015

Le Président,



Christian CAU